

Journée franco-allemande 2011



«Il est de la responsabilité du politique et de l'éducation nationale de gérer (le) décalage avec la demande sociale non par le repli sur une attitude passive et servile, mais par la promotion d'actions concrètes relayées par une conviction forte, largement partagée et explicitée. L'information sur les enjeux de l'apprentissage est un élément central

de toute politique linguistique de diversification digne de ce nom.»

*Rapport de M. le Sénateur Jacques Legendre
sur l'enseignement des langues étrangères en France*

A l'occasion de la célébration par le Président de la République française et par le Chancelier de la République fédérale du quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée, le 22 janvier 2003, il a été décidé que la journée du 22 janvier serait désormais «la Journée franco-allemande». Elle doit également contribuer à la promotion de la langue du pays partenaire qui a fait l'objet d'un plan stratégique arrêté lors du conseil des ministres franco-allemands du 26 octobre 2004 www.eduscol.education.fr/Allemagne

Pour l'année 2011, Pour l'année 2011, c'est la langue du partenaire qui est proposée par la commission franco-allemande des experts pour l'enseignement général comme thème fédérateur de la Journée franco-allemande dans les deux pays :

- en France : « L'allemand, passeport pour l'avenir » ;
- en Allemagne : « Französisch, dein Weg zum Erfolg ».

Ce thème rejoint la priorité européenne et nationale de promotion de la diversité linguistique, au sein de laquelle l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne doit bénéficier d'un encouragement particulier.

Dans la semaine **autour du 22 janvier 2011**, on s'efforcera de montrer les liens qui unissent l'Allemagne et la France.

Pour vous aider à prévoir dès maintenant ce temps fort dans les établissements, vous trouverez des idées et des suggestions sur différents sites internet.

La DAREIC comme l'année dernière souhaiterait être informée de vos projets par courrier électronique adressé à bert.klaeger@ac-paris.fr Il me semble important que chacun se mobilise dans le contexte actuel pour assurer le succès de cette journée. Une évaluation officielle des manifestations qui se dérouleront dans les établissements sera effectuée par la DREIC.